

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL

### INNOVATIONS NUMÉRIQUES POUR L'ACCÉLÉRATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Table de Matières - Classement des questions

<b>ÉLIGIBILITÉ – STATUT ET NATURE DU CANDIDAT .....</b>	<b>2</b>
<b>ÉLIGIBILITÉ – CONSORTIUM.....</b>	<b>3</b>
<b>ÉLIGIBILITÉ – FINANCEMENT DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>SEGMENT DE CLIENTÈLE CIBLE .....</b>	<b>4</b>
<b>PORTÉE DE L'APPEL A PROJET : 3 PILIERS D'INTERVENTION ET ODD.....</b>	<b>4</b>
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION .....</b>	<b>5</b>
<b>DURÉE DU PROJET.....</b>	<b>5</b>
<b>ETENDUE GÉOGRAPHIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>LANGUE.....</b>	<b>6</b>
<b>NOMBRE DE PROJET PAR CANDIDAT .....</b>	<b>7</b>
<b>NIVEAU D'INTERVENTION : AXE 1 PHASE PILOTE OU AXE 2 CHANGEMENT D'ECHELLE.....</b>	<b>7</b>
<b>JUSTIFICATIF FINANCIERS .....</b>	<b>10</b>
<b>COUTS ÉLIGIBLES.....</b>	<b>10</b>
<b>PROCÉDURE DE CANDIDATURE.....</b>	<b>12</b>
<b>CALENDRIER DES APPELS A PROPOSITIONS.....</b>	<b>13</b>
<b>COMMUNICATION AVEC UNCDF.....</b>	<b>13</b>

## ÉLIGIBILITÉ – Statut et nature du candidat

Questions	Réponses
<b>Est-ce qu'on peut postuler à ce challenge de façon individuelle ou il faudrait représenter une organisation ?</b>	Les individus ne sont pas éligibles pour ce Challenge Régional. La candidature doit être soumise par une entité juridique ou par un partenariat d'entités juridiques. Faire référence à la section 3.1. du document "APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL"
<b>Est-ce qu'un institut de recherche serait éligible pour ce challenge ?</b>	Oui, un Institut de recherche est éligible s'il remplit les conditions d'éligibilité de ce Challenge Régional
<b>J'aimerais savoir est ce qu'un incubateur peut postuler ?</b>	Un incubateur peut postuler s'il présente un produit ou solution qui répond aux critères de ce Challenge Régional.
<b>On est une startup incubé chez une incubateur, et on souhaite lancé notre solution en mois de mars. Question : une startup incubé est-il éligible à cet appel à projet !?</b>	Une startup incubée est éligible si elle répond aux critères d'éligibilités tels que décrit dans la Section 3.1 du document "APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL. Toutefois si votre solution/produit ne sera lancé qu'un Mars 2021, vous n'êtes pas éligible, puisque votre produit ne se trouve pas dans un de ces stade ci-dessous décrit. <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois</li> <li>2. Le produit/service est déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations</li> <li>3. Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans.</li> </ol>
<b>Un incubateur est-il éligible ? - si une Start up est incubée depuis plus d'un an (donc enregistré), mais pas d'activité économique de manière autonome (moins d'un an) est-il éligible à travers l'incubateur ?</b>	Il faut bien lire les critères d'éligibilités pour bien comprendre si vous êtes éligible. Faire référence à la section 3.1. du document "APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL"
<b>Nous sommes un FABLAB, un laboratoire de fabrication numérique.</b>	Vous serez éligible si vous remplissez les conditions d'éligibilités et si vous



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

Questions	Réponses
<b>Nous formons les jeunes en situation de défavorisés/en situation de décrochage scolaire dans les technologies de fabrication numérique. Pouvons-nous postuler pour renforcer nos capacités techniques?</b>	présentez une solution innovante et numérique qui répond aux besoins des populations cibles (les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales). Veuillez bien lire le document de ce RFA.
<b>mais un incubateur peut soumettre plusieurs projets ?</b>	Non. Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de ce Challenge, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.

### ÉLIGIBILITÉ – Consortium

Questions	Réponses
<b>Si l'entrepreneur soumissionne en consortium avec un incubateur qui prend le lead dans ce cas ?</b>	Vous êtes libre de définir la structuration de votre consortium en fonction du projet.
<b>En consortium quels sont les états financiers à envoyer ceux de l'incubateur ou ceux de la startup</b>	L'UNCDF pour la soumission demande les états financiers du candidat principal. Donc le consortium de partenaires doit décider qui est le candidat principal.

### ÉLIGIBILITÉ – Financement du projet

Questions	Réponses
<b>A combien s'élève l'engagement demandé à l'entrepreneur ? peut-il être non financier?</b>	L'engagement de l'entrepreneur doit aussi être financier. Les candidats doivent contribuer au moins à vingt pour cent (20%) des coûts en espèces ou en nature du projet (les coûts peuvent inclure l'infrastructure technique, les ressources humaine et opérationnels).
<b>Est-ce que c'est nécessaire d'avoir un co-financement de notre part</b>	Oui, il s'agit d'un des critères d'éligibilités. Les candidats doivent contribuer au moins à vingt pour cent (20%) des coûts en espèces ou en nature du projet (les coûts peuvent inclure l'infrastructure technique, les ressources humaine et opérationnels).
<b>Est-il possible d'avoir ce co-financement nécessaire par le</b>	Le cofinancement du consortium doit être au moins le 20%. Nous nous

Questions	Réponses
<b>gouvernement ou une autre entité qui n'est pas le bénéficiaire principal?</b>	attendons que le propriétaire du projet et donc le soumissionnaire peut cofinancer le projet.

## SEGMENT DE CLIENTÈLE CIBLE

Questions	Réponses
<b>prenez-vous en compte le contexte du pays ? car concernant Madagascar nous n'avons pas de volume conséquent concernant les réfugiés et migrants. Et donc définir migrants (inter régions, pays) et réfugiés (économique, politique, climatique...)</b>	Oui, nous prenons compte le contexte pays. D'ailleurs, il n'est pas obligatoire de fournir de services à tous les segments de personnes vulnérables. Mais chaque soumissionnaire doit identifier au moins un segment de clientèle auquel son produit/service est adressé: MPME, exploitants agricoles, migrants, déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales)

## PORTÉE DE L'APPEL A PROJET : 3 PILIERS d'INTERVENTION et ODD

Questions	Réponses
<b>Un projet de PAY-GO sur l'énergie solaire pourrait être éligible?</b>	Oui, bien sûr.
<b>Serait-il alors envisageable selon notre compréhension de recourir à un financement d'une Assistance Technique, mais dont l'objet final se focalisera sur la digitalisation?</b>	Oui, c'est envisageable.
<b>Je voudrais savoir si c'est uniquement des projets à but lucratif.</b>	Non, tous les projets à but lucratif ou à but non-lucratif peuvent être présentés à ce Challenge
<b>Je veux savoir si ce que vous appelez produit ou service peut être un service qui découle de la mise en œuvre d'un projet?</b>	La question n'est pas assez claire. Quand nous parlons de produit ou services nous parlons d'une solution présentée par le soumissionnaire qui s'inscrit dans les innovations numériques qui peuvent contribuer aux ODD et qui répondent aux exigences des populations cibles (les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales).

Questions	Réponses
<b>Quels sont les ODD éligibles</b>	Faite référence au document du Challenge. <a href="https://www.uncdf.org/article/6286/rfa-challenge-rqional-innovations-numriques-pour-lacclration-des-objectifs-de-dveloppement-durable">https://www.uncdf.org/article/6286/rfa-challenge-rqional-innovations-numriques-pour-lacclration-des-objectifs-de-dveloppement-durable</a>
<b>Est-ce que les solutions dans l'industrie culturelle sont éligibles</b>	Ce Challenge Régional est ouvert à tous. Vous devez justifier que votre projet répond à un des trois piliers de l'intervention : PILIER 1 : Autonomisation des Clients. PILIER 2 : Infrastructure Numérique. PILIER 3 : Innovations numériques inclusives. Et si votre solution répond aux besoins des populations cibles (les personnes vulnérables, les MPME, les exploitants agricoles, les migrants, les déplacés internes, les femmes et les jeunes dans les zones rurales)

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Questions	Réponses
<b>Pour le pilier 2, un projet à 150 000 euros a-t-il autant de chances qu'un projet à 20 000 ?</b>	Oui. Car il y a plusieurs considérations dans le choix des projets. Chaque projet sera évalué sur la base de critères d'évaluation. Pour les critères d'évaluation, faire référence à la section 3.1 du document "APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL"

## DURÉE DU PROJET

Questions	Réponses
<b>Pouvez-vous mieux expliquer le concept de durée du projet ? Car notre solution est un outil déjà sur le marché.</b>	Chaque projet doit avoir une durée de 6 mois à 18 mois. Si votre projet est déjà sur le marché vous devez nous expliquer le support financier requis et les objectifs prévus du projet.



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

**Concernant la durée, et si un projet a passé une phase bêta et prête à être rendu au grand public dans une semaine ou même avant la clôture des candidatures ? Disons que le projet n'est pas encore rendu grand public.**

Les institutions et projets éligibles doivent démontrer que leur solution se trouve dans un de ces stade ci-dessous décrit.

1. Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois
2. Le produit/service est déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations
3. Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans.

## ETENDUE GÉOGRAPHIQUE

Questions	Réponses
<b>Sommes-nous éligibles si nous sommes opérationnels pendant un an dans un pays différent de celui pour lequel nous faisons une demande?</b>	Si vous êtes une entité juridique récemment enregistrée dans un des 10 pays du Challenge (moins d'un an), mais que votre société mère remplit les critères d'éligibilité, vous pouvez y participer.
<b>Est-ce qu'un projet ou une solution dont la réalisation s'effectue en partenariat avec un autre pays dans la liste est éligible ?</b>	Oui, il est éligible. Toutefois, le soumissionnaire principal doit être enregistré dans un des dix pays du Challenge. Le soumissionnaire principal est l'entité responsable du formulaire de soumission, qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant le partenariat et qui signera l'Accord Basé sur la Performance avec l'UNCDF.
<b>Pourquoi avoir choisis juste ces pays et pas les autres ?</b>	Le choix des pays a été fait en fonction de la stratégie UNCDF et des financements disponibles.

## LANGUE

Questions	Réponses
<b>Do you have information in the English Language and can a project be presented in the English language?</b>	No, vous ne pouvez que postuler en français. Les livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et UNCDF doivent être en français.

## NOMBRE DE PROJET PAR CANDIDAT

Questions	Réponses
<b>Une entreprise peut-elle soumettre plusieurs projets ?</b>	Non. Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de ce Challenge, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.
<b>mais un incubateur peut soumettre plusieurs projets ?</b>	Non. Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de ce Challenge, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.

## NIVEAU d'INTERVENTION : Axe 1 Phase pilote ou Axe 2 Changement d'échelle

Questions	Réponses
<b>Une candidature non éligible non sélectionnée lors de la phase 1 (deadline 30.nov.2020) pourrait-elle réviser son dossier et postuler de nouveau pour la phase 2 ?</b>	Oui, bien sûr. Si votre candidature n'est pas éligible au cours de ce premier Challenge, vous pouvez postuler en 2021.
<b>Si le projet est en RUN depuis plus de 2 ans, est-il encore possible de le soumettre?</b>	Oui, bien sûr. Quand nous faisons référence au stade de développement, la solutions ou produit peut être déjà sur le marché depuis plus de 1-2 ans. Il n'y a pas un maximum d'années.
<b>Je voudrais savoir si un projet visant à digitaliser une solution déjà existante est éligible.</b>	Il faut bien comprendre le stade de développement de votre solution. Est-ce votre projet/solution se trouve dans un de ces stade ci-dessous décrit. 1.Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois 2.Le produit/service est déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations 3.Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans.



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

Questions	Réponses
<p><b>Si l'entreprise a 4 ans d'existence et son projet interne a 1an d'existence. Comment postuler</b></p>	<p>Sur la base de la solution, vous pouvez postuler pour un de deux axes surtout sur la base de vos besoins de financement.</p>
<p><b>Comment définit-on la limite entre l'axe 1 et l'axe 2 ? Si nous appliquons pour l'axe 1 alors que nous tombons dans le cadre de l'axe 2 (ou vice versa), est-ce que ça peut constituer une entorse ?</b></p>	<p>C'est le soumissionnaire qui décide l'axe d'intervention sur la base des plusieurs considérations qui inclut le niveau de développement du projet et des moyens financiers disponibles. D'ailleurs, pour les candidats sélectionnés, le budget sera révisé et défini aux cours de la préparation de l'Accord Basé sur la Performance avec UNCDF.</p>
<p><b>Si Nous sommes une entreprise de longue date avec des états financiers solides, pouvons-nous postuler avec notre récente solution développée pendant la période COVID et lance sur le marché ?</b></p>	<p>Oui, tout à fait. Il est important que votre solution soit au moins en phase de 1lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois.</p>
<p><b>Nous sommes une startup existant depuis plus d'un ans et avons un projet qui est en développement depuis 9 mois mais pas encore sur le marché(il sera sur le marché en janvier 2021) nous pouvons postuler</b></p>	<p>Non, parce que votre solution ne se trouve pas à un de ce stade de développement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois</li> <li>2. Le produit/service est déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations</li> <li>3. Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans.</li> </ol>
<p><b>Produits sur le marché 1-2 ans (ca veut dire 2 ans max ?)</b></p>	<p>No, il n'y a pas d'ancienneté maximum, mais le produit/service doit être innovant.</p>



Questions	Réponses
<p><b>Nous proposons un service financier digital via notre Application. Pour cibler plus les populations dans les zones rurales, nous prévoyons d'étendre notre Application en y insérant une fonctionnalité, permettant de faciliter et d'accélérer le traitement des demandes de crédit et d'ouverture de compte des populations rurales. Est-ce que le développement de cette fonctionnalité est –elle éligible ?</b></p>	<p>Oui, il est toutefois important que votre solution se trouve dans un de ce stade de développement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois</li> <li>2. Le produit/service est déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations</li> <li>3. Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans.</li> </ol> <p>Les améliorations et l'approche agile est essentiel pour chaque solution numérique,</p>
<p><b>Nous sommes un entrepreneur social sur l'éducation qui a commencé depuis Septembre 2017, Cette année, avec le Corona, nous avons décidé d'entrer dans la digitalisation de l'éducation pour permettre aux monde rural d'accéder à une formation supérieure professionnelle.</b></p> <p><b>Nous avons déjà les autorisations ( signature de notre demande d'ouverture) des différentes autorités locales mais en attente de l'autorisation d'agrément de la part du ministère de tutelle.</b></p> <p><b>Le lancement de l'institut de formation aux activités de développement rural en ligne (avec des solutions pour atteindre les zones sans connexion internet) est en fin décembre pour entrer le 19 Janvier.</b></p> <p><b>Comment donc présenter notre organisation car l'école est déjà sur le</b></p>	<p>Malheureusement, si votre solution numérique n'a pas encore atteint un des stades de développement décrit ci-dessous, vous n'êtes pas éligible.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lancement récent : le produit/service ou le MVP (Produit Minimum Viable) a été lancé sur le marché depuis moins de 6 mois</li> <li>2. Le produit/service est déjà sur le marché depuis plus de 6 mois, le produit/service a fait l'objet de plusieurs itérations</li> <li>3. Le produit est déjà sur le marché depuis 1-2 ans</li> </ol>

Questions	Réponses
<p><b>marché depuis 2017 (avec des bénéficiaires, résultats, et Chiffres d'affaires) mais l'institut ( notre solution pour accélérer les ODD) sera à lancer dans un délai de moins de 3 mois.</b></p>	

## JUSTIFICATIF FINANCIERS

Questions	Réponses
<p><b>A Madagascar un état financier approuvé par le fisc avec leur cachet et signature est considéré comme expertisé pour UNCDF est ce qu'il faut toujours une signature d'un expert-comptable</b></p>	<p>Le cachet et approbation du fisc est accepté par UNCDF</p>

## COUTS ÉLIGIBLES

Questions	Réponses
<p>Les coûts ci-dessous sont-ils éligibles au titre de cette subvention ?</p> <p>1) Les coûts de marketing/communication : Dans le cadre de ce projet, nous anticipons des coûts de marketing et communication dans le but de maximiser l'outreach auprès des clients/prospects. Les coûts suivants sont-ils éligibles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Branding de l'offre de service chez l'agent (affiches chez l'agent, peinture, etc.)</li> <li>· Achats de package de SMS pour promouvoir le canal auprès des clients             <ul style="list-style-type: none"> <li>· Autres canaux de communication (spot radio en zone rurale, etc.)</li> </ul> </li> </ul>	<p>1) Oui, les frais de marketing, communication qui ont le but de maximiser votre outreach en zone rural sont éligibles.</p> <p>Toutefois, veuillez noter que pendant le processus de négociation de l'accord basé sur les performances, l'UNCDF peut demander une révision du budget et s'assurer que le budget soit en ligne avec les objectifs et les indicateurs de performance préétablis.</p>

Questions	Réponses
<p>2) Coûts liés à l'achat de smartphones et imprimantes pour les agents : Ces smartphones et imprimantes sont destinés à notre réseau agents afin que chaque agent puisse servir ses clients (enregistrement des transactions, impression des reçus pour le client, etc.)</p> <p>Ces coûts entrent-ils bien dans la catégorie des « coûts d'investissement directement attribuables au projet » et éligibles ?</p>	<p>Les coûts de smartphones et imprimantes sont des coûts indirects, également appelés frais généraux. Il ne s'agit pas d'investissements, mais de frais opérationnels du projet.</p>
<p>Coûts de développement de nouveaux produits :</p> <p>Dans le cadre de ce projet, nous anticipons des coûts liés au développement de nouveaux produits financiers proposés par les agents.</p> <p>Les coûts suivants sont-ils éligibles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Étude de marché/ Étude des besoins: coût de réalisation des enquêtes (salaire des enquêteurs si externes, frais de mission des enquêteurs, etc.)</li> <li>· Coûts de licences IT</li> <li>· Coûts de développement IT</li> </ul>	<p>Les Coûts de développement de nouveaux produits liés à la solution que vous proposez sont éligibles. Veuillez à ce que ces coûts soient liés aux objectifs et résultats à atteindre du projet.</p>
<p>Coût d'assistance technique de notre société mère</p> <p>Dans le cadre de ce projet, les consultants de notre société mère appuieraient la filiale sur la stratégie d'extension du réseau, la mise en place d'un suivi et d'outils d'analyse de la performance des agents et le développement d'une offre de fidélisation à destination des agents.</p>	<p>Les coûts RH sont éligibles surtout s'il agit du chef de projet et/ou du coordinateur du projet. Veuillez à ce que ces coûts soient liés aux objectifs et résultats à atteindre du projet</p> <p>Par contre, les coûts d'assistance technique de votre société mère ne sont pas éligibles. Veuillez faire référence à la section 3.3 « Coûts Éligibles » du document APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL”</p> <p>« Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par</p>

Questions	Réponses
<p>A ce titre, les coûts d'assistance technique de notre société mère au profit de notre société enregistrés dans un des pas du Challenge pourraient-ils être couverts par cette subvention ? En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· L'appui à distance des consultants de notre société mère</li> <li>· Les missions sur le terrain des consultants de notre société mère</li> </ul>	<p>des personnes ayant une compétence particulière, et qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de l'organisation qui demande la subvention.</p>
<p>Coûts opérationnels : Dans le cadre de ce projet, nous anticipons des coûts liés à des ressources humaines de notre entité pour la prospection, l'animation et le contrôle du réseau d'agents Confirmez-vous que ces coûts sont éligibles dans le cadre de la contribution en nature du soumissionnaire?</p>	<p>Les couts RH sont éligibles surtout s'il agit du chef de projet et/ou du coordinateur du projet. Veillez à ce que ces couts soient liés aux objectifs et résultats à atteindre du projet et pas des coûts indirects, également appelés frais généraux.</p>

## PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Questions	Réponses
<p><b>Le formulaire est en version PDF, le système de remplissage doit-il impérativement garder les mêmes structurations et/les mêmes schémas? merci!</b></p>	<p>Le formulaire en version PDF sur la page <a href="#">UNCDF</a>, n'est que un document à titre d'exemple du formulaire de soumission. Le formulaire de soumission est en ligne est disponible sur le site web : <a href="https://apply.uncdf.org/prog/challenge_r_gional_pour_lacclration_des_odd/?lang=fr">https://apply.uncdf.org/prog/challenge_r_gional_pour_lacclration_des_odd/?lang=fr</a></p> <p>Tous les candidats doivent compléter le formulaire en ligne.</p>
<p><b>As we are preparing our application, I just wanted to clarify if the 10-pages document "Questions de présélection" is the only one we need to prepare for, or if there are others.</b></p>	<p>Oui, les questions du document PDF sont les questions du formulaire de soumission. Sauf, que vous ne pouvez pas voire les documents à télécharger qui inclut:</p>

Questions	Réponses
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Certificat de constitution du candidat principal</li> <li>2. Certificat de conformité avec les autorités fiscales ;</li> <li>3. États financiers certifiés sur au moins un an pour le candidat ;</li> <li>4. CV des employés ou personnel dans le projet participant au projet</li> <li>5. Excel avec le budget du projet</li> <li>6. Excel avec les projections financières pour le projet</li> </ol>
<p><b>Comment sera formulée dans notre proposition la demande d'assistance technique à l'UNCDF ? comment l'insérer dans le budget ?</b></p>	<p>Parmi les activités dans le budget vous devez indiquer les activités qui seront Assistance Technique et la typologie d'assistance technique.</p> <p>D'ailleurs, dans le formulaire il y a une question que vous demande de nous expliquer comment vous allez utiliser le support de l'assistance technique de l'UNCDF.</p> <p>Veuillez faire référence à la section 3.3« Coûts Éligibles » du document APPEL A PROPOSITIONS – CHALLENGE RÉGIONAL”</p>

## CALENDRIER DES APPELS A PROPOSITIONS

Questions	Réponses
<p><b>la 3eme vague est-elle dans la roadmap ?</b></p>	<p>Pas encore.</p>
<p><b>Y a-t-il une différence entre la première vague de ce challenge en Nov. 2020 et la deuxième vague en Avril 2021 ? ou s'agit-il à nouveau de 3 projets Axe 1 et 3 projets Axe 2</b></p>	<p>En général il pourra y avoir des améliorations sur la base de cette première vague. Toutefois, il y aura toujours les 3 piliers d'interventions et les deux axes d'intervention.</p>

## COMMUNICATION AVEC UNCDF

Questions	Réponses
<p><b>Bonjour, après cette séance, l'adresse email dans le fichier PDF sera-t-il toujours accessible en cas de besoin de plus de clarification? Si</b></p>	<p>Oui, l'adresse email à utiliser est <a href="mailto:uncdf.rfa@uncdf.org">uncdf.rfa@uncdf.org</a> il y aura deux jours plus ou moins de délai pour les réponses.</p>



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

<b>oui, quel est le temps de réponse en moyenne?</b>	
<b>Pourrons nous avoir la présentation et le vidéo à la fin de cette réunion?</b>	Oui, le vidéo est disponible sur YouTube sur : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=5dRsOgSTfEo">https://www.youtube.com/watch?v=5dRsOgSTfEo</a> et la présentation est téléchargeable ici. Toutefois, fait référence au Document du Challenge : <a href="https://www.uncdf.org/article/6286/rfa-challenge-rgional-innovations-numriques-pour-lacclration-des-objectifs-de-dveloppement-durable">https://www.uncdf.org/article/6286/rfa-challenge-rgional-innovations-numriques-pour-lacclration-des-objectifs-de-dveloppement-durable</a>
<b>I wish to register the webinar can I?</b>	Non, ce n'est pas autorisé. Une registration du webinar est disponible sur <a href="https://www.youtube.com/watch?v=5dRsOgSTfEo&amp;feature=youtu.be">:https://www.youtube.com/watch?v=5dRsOgSTfEo&amp;feature=youtu.be</a>